

le
vent dans
les voiles

RAPPORT ANNUEL
2010-11



Comité sectoriel de main-d'œuvre
des communications graphiques
du Québec

« Le vent dans les voiles »

Notre thématique 2011 s'harmonise bien avec le fait que non seulement notre rencontre annuelle se tient sur un bateau, mais aussi parce que nous célébrons cette année notre 15^e anniversaire de fondation dans un contexte où le comité sectoriel continue sur sa lancée malgré les tempêtes que la situation économique a provoquées pour notre secteur d'activité.



Comité sectoriel de main-d'œuvre
des communications graphiques
du Québec

Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec
8150, boul. Métropolitain Est, Bureau 350, Montréal (Québec), H1K 1A1
Téléphone : 514.387.0788
Télécopieur : 514.387.9456
info@communicationsgraphiques.org
www.communicationsgraphiques.org

Rapport annuel 2010–2011 *

Éditeur : Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec
Rédacteur : Michel Cliche, directeur général
Coordination : Annie Lafontaine, directrice des communications et des activités
Concept visuel et graphisme : Christine Girard
Photographe : CSMO

* Dans ce rapport, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination, uniquement dans le seul but d'alléger le texte.

rapport annuel

2010-11

présenté à l'assemblée générale annuelle le 10 juin 2010, sur le Bateau-Mouche, Vieux-Port de Montréal

Message du coprésident patronal06
Message du coprésident syndical07
Message du trésorier08
Message du directeur général09
Mission10
Mandats10
Structure du comité sectoriel11
Comité exécutif12
Conseil d'administration13
Administrateurs/membres entreprises13
Membres associatifs de salarié(e)s syndiqué(e)s14
Membres associatifs sectoriels ou professionnels15
Orientations majeures16
Faits saillants17
Rapport d'activités20
Situation financière 2010-1140
Conclusion41
Partenaires41
La petite histoire d'un grand comité42
L'équipe du CSMOCGQ à votre service47



message du coprésident patronal

2011

Diversifier l'offre de formation

Mesdames, Messieurs,
Bonjour,

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons le bilan fort éloquent des activités de notre comité sectoriel, qui se sont déroulées depuis notre assemblée générale de 2010.

Au nom du conseil d'administration, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à notre rendez-vous annuel. Votre présence démontre sans aucun doute l'intérêt que vous portez aux activités et aux réalisations du comité sectoriel.

Le projet de formation en ligne implanté en 2010 se poursuit. Toutes les régions du Québec bénéficient maintenant de quatre formations : presse offset à feuilles, flexographie, finition et procédés complémentaires. Cet outil très apprécié des entreprises offre à leurs travailleurs la possibilité de se perfectionner selon leurs disponibilités.

La création en 2009 de Grafi'Com formation, notre mutuelle de formation dont l'objectif principal était d'identifier les problématiques communes de formation pour les travailleurs se poursuit et obtient un franc succès. Cette année, une entente a été signée avec l'Institut des communications graphiques

du Québec et nos premières sessions de formation ont eu lieu ce printemps. Nous attendons d'autres bonnes nouvelles pour l'été 2011 et nous espérons donner à la mutuelle encore plus d'envergure.

Par ailleurs, nous ne négligeons pas les futurs travailleurs de l'industrie, c'est pourquoi, cette année encore, le comité sectoriel a remis quatre bourses d'excellence aux finissants des programmes en communications graphiques du Collège Ahuntsic, ainsi qu'une bourse à un finissant du Cégep Beauce-Appalaches.

Comme vous le savez sans doute, le procédé d'impression presse numérique gagne de plus en plus de terrain. Il est, selon les études du CSMO, le procédé qui connaît la plus forte croissance. Nous devons nous y adapter, c'est pourquoi le CSMO a mis en marche un PAMT pour les travailleurs qui utilisent ce type de procédé, car il nécessite une main-d'œuvre spécialisée et compétente pour assurer sa rentabilité.

Bonne réunion à tous!



Gilles Blais,
coprésident patronal

message du coprésident syndical

2011

Une nouvelle avenue : l'autoroute de l'apprentissage

Bonjour à vous tous,

En tant que représentant des travailleuses et des travailleurs, c'est pour moi un plaisir de vous présenter les réalisations et le travail que nous avons accomplis tous ensemble au cours de la dernière année au sein du comité sectoriel.

À l'heure où les changements technologiques modifient quasi quotidiennement la façon dont nous devons aborder le travail, nous nous devons de consacrer une attention particulière à la main-d'œuvre. La pression de la mondialisation exige de nous, les travailleurs, comme des entreprises d'ailleurs, une constante vigilance pour conserver les acquis.

La formation en ligne est l'outil pédagogique par excellence pour atteindre de nombreux travailleurs! Cet outil technologique a l'avantage inestimable de se rendre là où se trouve le travailleur et ce, sans frontière géographique. Nous avons, au cours des années, réussi à harmoniser les objectifs patronaux avec ceux des syndicats, car nous avons mis la formation des travailleurs au centre de nos préoccupations et nous devons continuer en ce sens.

Depuis 2010, le cyber virage du comité est l'essence même de ses projets. Nous offrons maintenant quatre formations en ligne : presse offset à feuilles, presse flexographie, procédés complémentaires et finalement finition.

Le bilan que nous vous présentons en est un témoignage et les activités prévues seront consacrées à faire évoluer la qualification et les compétences de nos travailleurs qui sont et seront toujours appuyés par l'organisme qui les représente.

Nous continuerons à nous y impliquer grandement.

Merci à vous tous,



Alain Derome,
coprésident syndical

message du trésorier

2011

Bonjour,

Cette année encore, j'ai le plaisir de vous faire part de la situation financière de notre organisme qui n'a pas cessé de s'améliorer.

Notre situation est enviable! L'évolution budgétaire est attribuable en grande partie au dynamisme et à l'implication de nos administrateurs et de l'équipe du siège social.

Je profite de l'occasion pour souligner le départ pour une retraite bien méritée de madame Danielle Alix, notre secrétaire-comptable qui, par son professionnalisme, a rendu ma tâche et celle du directeur général beaucoup plus facile!

Pour une troisième année consécutive, nous avons dépassé le million de dollars en projets et ententes signées. En 2010-2011, nous avons effectué des dépenses dans une quinzaine de projets ou activités différentes et nous avons investi plus d'un million de dollars dans des actions et programmes destinés aux entreprises ainsi qu'aux travailleuses et travailleurs de notre industrie.

De grands projets se sont terminés, dont trois formations en ligne pour les pressiers sur presse flexographique, pour les opérateurs d'équipement de procédés complémentaires et finalement pour les opérateurs en finition. Je rappelle que celles-ci sont disponibles pour tous sur le site Web du comité.

Grâce à la contribution financière de la CPMT par l'entremise de la Direction du développement des compétences de l'intervention sectorielle et du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, le comité peut compter sur l'implication de bénévoles intéressés à relever les défis de l'organisme. De plus, je souligne l'engagement de l'équipe du siège social qui s'investit avec passion pour notre industrie.

Nos prévisions budgétaires sont très optimistes pour l'an prochain. Si toutes nos demandes sont acceptées, on devrait atteindre, le million et demi de dollars en dépenses consacrées à notre mission d'aider les entreprises et leurs travailleurs.

Je puis vous assurer que dans la prochaine année, nous continuerons de répondre à vos attentes.

En terminant, je tiens à remercier les bailleurs de fonds ainsi que les organisations qui apportent un soutien financier au comité, car c'est par la bonne santé financière d'une organisation qu'on peut atteindre de bons résultats.



Benoit Pothier,
trésorier

message du directeur général

2011

Le vent dans les voiles

Mesdames, messieurs,

Tout d'abord, bienvenue à bord, comme on dit sur les grands paquebots !

Merci d'être venus à notre 13^e assemblée générale annuelle, qui marque le 15^e anniversaire du comité sectoriel. Il me fait donc plaisir de vous présenter le bilan de nos réalisations de l'année qui vient de se terminer et de vous faire part des projets que nous entreprendrons pour remplir notre mandat qui est de développer des services et des outils pour les travailleuses et les travailleurs ainsi que pour les entreprises du secteur des communications graphiques au Québec.

Comme durant les quatorze années passées, nos activités ont été nombreuses pour la période qui vient de se terminer, nous avons mené à terme de nombreux projets et enclenché des projets très captivants.

Cette année fut plus particulièrement axée sur l'apprentissage en ligne, sans oublier la production d'outils de gestion des ressources humaines tant pour les gens en entreprise que pour la relève qui nous fait cruellement défaut.

En effet, la formation en ligne est une façon nouvelle de joindre les travailleurs de toutes les régions du Québec. Avec ce type de formation, nous pouvons amener la formation au travailleur dans l'entreprise ou à la maison. De plus, les travailleurs peuvent suivre la formation à leur rythme et dans le lieu qui leur convient. Quel avantage pour eux! Déjà plus de 250 travailleurs ont profité du programme de formation sur les presses offset à feuilles et ce nombre augmente chaque jour.

Nous avons aussi porté une attention spéciale aux programmes d'apprentissage en nous appliquant à les faire connaître aux entreprises et aux travailleurs de notre secteur, afin que ceux-ci décident de s'y inscrire. Nous avons, en effet, une conseillère à la formation à temps plein qui se rend en entreprise pour présenter les outils développés par votre comité. Ainsi, nous avons franchi le cap des 1 200 ententes depuis le début du programme de qualification des travailleurs et, cela, pour la plupart des métiers que nous représentons.

Cette année encore, nous avons bénéficié du soutien financier de la CPMT, nous les en remercions. Nous avons aussi pu compter sur l'appui de plus d'une centaine de bénévoles que je tiens aussi à remercier sincèrement pour leur dévouement, car c'est avec eux que nous avons pu réaliser tout ce travail ainsi qu'avec le soutien de tout le personnel du siège social dont je veux souligner le professionnalisme.

Merci!



Michel Cliche C.A.E.,
directeur général

mission

2010-11

Le comité sectoriel est un organisme de concertation paritaire représentatif du secteur des communications graphiques, connu et utilisé par ses membres, dont la mission est de favoriser le développement des ressources humaines, de répondre aux besoins de formation de l'industrie et de sa main-d'œuvre et de promouvoir le secteur auprès de la relève.

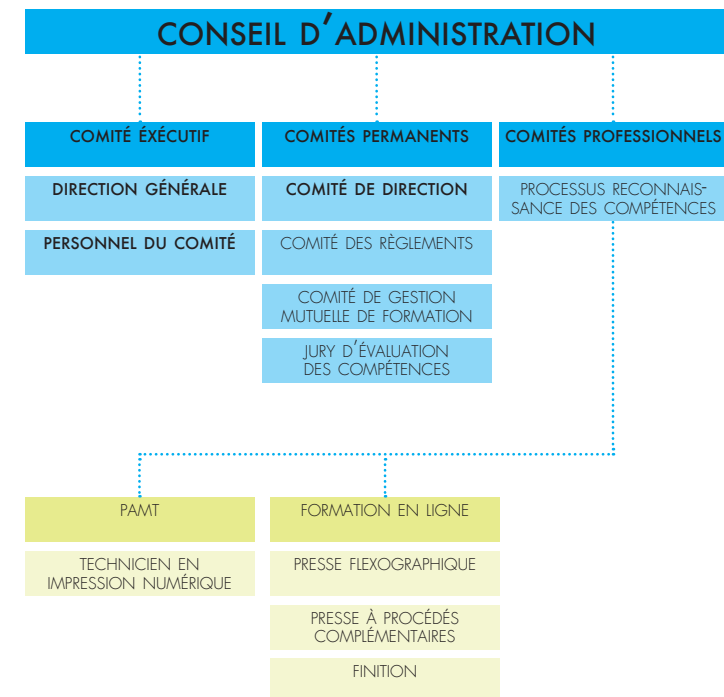
mandats

2010-11

- 1 Contribuer au développement continu des compétences et de la formation de la main-d'œuvre.
- 2 Identifier les besoins spécifiques d'un secteur en matière de gestion des ressources humaines et d'organisation du travail et à développer des pistes et des moyens d'intervention pour répondre aux problématiques identifiées.
- 3 Définir et réaliser des actions pertinentes pour la main-d'œuvre et pour les entreprises afin de permettre le maintien, la stabilisation et la création de l'emploi pour ainsi accroître le taux d'emploi dans le secteur.
- 4 Prendre en compte les problématiques de clientèles ciblées sur le plan de l'emploi et proposer aux entreprises du secteur des pistes de solution lorsque ces clientèles constituent une proportion significative de la main-d'œuvre du secteur ou lorsque des possibilités d'intégration ou de réintégration de ces clientèles au marché du travail peuvent être envisagées de façon réaliste dans le secteur.
- 5 Faire la promotion et faire connaître auprès des entreprises et des travailleurs du secteur les diagnostics, plans d'action, études, outils et toutes autres informations ou documents produits.
- 6 Réaliser les mandats déterminés par la Commission des partenaires du marché du travail en regard de son soutien financier.

structure du comité sectoriel

2010-11



Le conseil d'administration du comité sectoriel, élu annuellement, est composé de dix représentants d'entreprises, de cinq représentants associatifs de salariés syndiqués, de cinq représentants associatifs sectoriels ou professionnels, d'un représentant de la Commission des partenaires du marché du travail à titre d'observateur et du directeur général du comité. Ces deux derniers n'ayant pas droit de vote.



Le conseil d'administration 2010

membres du comité exécutif

2010-11

**Depuis l'assemblée annuelle 2010, le comité exécutif s'est réuni à sept reprises. L'astérix ici signifie que cette personne nous a quitté en cours de mandat.*



Gilles Blais
Coprésident patronal
Imprimerie Précigrafik



Denis Leftakis
Vice-président patronal
Imprimerie Pub Cité



Benoît Pothier
Trésorier
Les Artisans des arts
graphiques de Montréal



Michel Belleau
Conseiller à
l'intervention sectorielle
CPMT



Yolande Patoine
Secrétaire d'assemblée
CSMOCGQ



Alain Derome
Co-président syndical
Teamsters/conférence des
communications graphiques
Section locale 555M



Stéphane Daigneault
Vice-président syndical
CEP, local 145 FTQ



Michel Cliche
Directeur général
CSMOCGQ



Marie Daigneault*
Conseillère à
l'intervention sectorielle
CPMT

membres du conseil d'administration

2010-11

administrateurs membres d'entreprises

**Depuis l'AGA 2010, le conseil d'administration s'est réuni à six reprises. L'astérix ici signifie que cette personne fait également partie du comité exécutif.*



Yves Audet
Administrateur
Au Point - Reprotech



Gilles Blais*
Administrateur
Imprimerie Précigrafik



Mathieu Côté
Administrateur
Norampac



Robert Daunais
Administrateur
Daunais Communications
Graphiques



Daniel Dormoy
Administrateur
Cascades



Daniel Gendron
Administrateur
Transcontinental Litho Acmé



André Houde
Administrateur
Marquis imprimeur



Denis Leftakis*
Administrateur
Imprimerie Pub Cité



Pierre Rioux
Administrateur
Expert-Conseil



Anne Rouleau
Administratrice
Designer graphique

membres du conseil d'administration

membres associatifs de salariés syndiqués

2010-11

**L'astérix ici signifie que cette personne fait également partie du comité exécutif.*



Stéphane Daigneault*
Administrateur
SCEP, local 145 FTQ



Alain Derome*
Administrateur
Teamsters / conférence des
communications graphiques
Section locale 555M



Jean-Christian Dufresne
Administrateur
SCEP, local 145 FTQ



André Lavoie
Administrateur
Syndicat des travailleurs et des
travailleuses de Sonoco
FTPF / CSN



Daniel Ménard
Administrateur
Fédération des travailleurs du
papier et de la forêt
FTPF / CSN

membres du conseil d'administration

membres associatifs sectoriels ou professionnels

2010-11

**L'astérix ici signifie que cette personne fait également partie du comité exécutif.*



Christian Barbe
Administrateur
Les Artisans des arts
graphiques de Montréal



Marie Ménard
Administratrice
Association paritaire de santé
et sécurité du travail
Secteur imprimerie et activités
connexes



Michel Morin
Administrateur
Imprime-Emploi



Benoit Pothier*
Administrateur
Les Artisans des arts
graphiques de Montréal

orientations majeures

2010-13

Cinq grandes orientations au sein de notre comité sectoriel

Depuis ses tout débuts, le comité sectoriel s'est doté d'une planification stratégique triennale afin d'orienter son action. La dernière fut adoptée le 25 février 2009 et vise les années 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012. Ce vaste exercice de consultation nous a permis de dégager un consensus autour de cinq grandes orientations jugées les plus susceptibles de répondre aux besoins exprimés par les entreprises de l'industrie, les travailleurs, la relève comme par les intervenants du secteur.

Nos orientations ont permis de définir le plan stratégique suivant :

- 1** Intégrer l'ensemble des nouveaux secteurs aux activités du comité sectoriel afin de répondre adéquatement aux besoins de tous les membres et de maximiser les effets potentiels de synergie et de partenariat entre tous les secteurs de l'industrie ;
- 2** Positionner le comité sectoriel afin qu'il devienne le principal pôle de référence relativement à la connaissance et à l'intervention spécialisée en vue de répondre aux besoins de renouvellement de la main-d'œuvre dans le secteur des communications graphiques ;

- 3** Collaborer activement avec les institutions d'enseignement (secondaire, collégial et universitaire) afin de doter le Québec d'une offre de formation complète et adaptée aux nouveaux défis de l'industrie et de favoriser le recrutement d'un nombre suffisant d'étudiants afin de répondre aux futurs besoins du secteur ;

- 4** Agir comme catalyseur afin de favoriser l'implantation harmonieuse des technologies les plus récentes au Québec et de miser sur l'adaptation de la main-d'œuvre en emploi en fonction des nouvelles technologies et sur la disponibilité de main-d'œuvre hautement qualifiée ;

- 5** Optimiser l'efficacité des ressources humaines et financières du comité sectoriel.

faits saillants

2010-11

Interventions majeures

Plusieurs actions se détachent du nombre autant par le temps que nous y avons consacré ainsi que par le travail qu'elles ont exigé de notre personnel et de nos bénévoles.

Formation en ligne

L'an dernier, après plus de trois années d'efforts, nous avons réussi le tour de force de faire un apprentissage en ligne sur le métier de pressier sur presse offset à feuilles. Près de 250 personnes s'y sont inscrites en optant pour des modules particuliers selon leurs besoins. Nous sommes satisfaits car ce programme répond à des besoins et chaque personne va y chercher ce qu'elle a besoin. Notre programme atteint ainsi son véritable objectif.

En 2010, nous avons accéléré le rythme de production de formations en ligne car nous avons mis en chantier trois nouveaux projets d'E-apprentissage. En effet, nous avons terminé la formation pour le métier d'opérateur de massicot, celle d'opérateur d'équipements de procédés complémentaires ainsi que celle destinée au pressier sur presse flexographique. Ces trois formations sont maintenant disponibles sur le site Web du comité et déjà les inscriptions vont bon train.

Nous espérons que, pour 2011, nous bénéficierons d'un soutien financier pour continuer notre démarche, car c'est la voie de l'avenir, estimons-nous.

Reconnaissance des compétences

De nombreux métiers composent le secteur des communications graphiques et la reconnaissance des employés doit être une préoccupation prioritaire de tous les dirigeants d'entreprises.

Pour les travailleurs, la reconnaissance de leurs compétences revêt un caractère particulier, car plusieurs ont appris le métier en entreprise et n'ont pas de reconnaissance de leur compétence. Le processus de reconnaissance mis en place par le CSMO vise à corriger cette situation. Depuis juin 2008, le gouvernement a donné le mandat aux comités sectoriels de mettre en place un système afin de reconnaître la compétence des travailleurs.

C'est ce que nous avons fait, et nous sommes en train de développer notre processus de reconnaissance de façon progressive. Ainsi, un processus a été développé pour les bobinières, les margeurs et pour les pressiers sur presse deux et quatre couleurs. Ce qui fait que présentement plus de huit métiers ont maintenant un processus établi et en place. Notre objectif est bien entendu de développer un processus pour les 21 métiers particuliers à notre secteur.

Nous avons présenté une demande pour le métier de pressier sur presse flexographique ainsi que pour celui d'opérateur d'équipements de procédés complémentaires.



Mutuelle de formation

Notre mutuelle a exigé des efforts majeurs pour atteindre ses objectifs. Cette année en fut une de recrutement et de mise en place et nous sommes en voie de réussir à implanter celle-ci de façon permanente au sein de notre comité. Déjà 15 entreprises ont joint les rangs de la mutuelle et nous continuons nos efforts de recrutement. Ceux-ci devraient augmenter car nous avons maintenant d'excellentes formations à offrir grâce à une entente de collaboration avec l'Institut des communications graphiques du Québec.

La session hiver 2011 proposait quatre formations dont deux ont été spécialement développées à la demande de nos membres. Dès l'automne, nous offrirons à nos membres l'ensemble des séminaires publics de l'ICGQ au tarif préférentiel de 60 \$ par jour de formation, par employé participant, pour nos entreprises membres!

Valorisation et promotion des outils du CSMOCCGQ

La diversité de nos interventions depuis quelques années nous a permis de créer une vaste gamme d'outils pour les entreprises et les travailleurs de notre secteur. Ces outils ne sont cependant pas toujours connus des entreprises et des travailleurs. C'est pourquoi nous avons mis en place une publication dressant l'inventaire de tous nos produits afin que les entreprises puissent connaître ce que nous avons développé pour elles et leurs travailleurs.

De plus, nous avons embauché une conseillère à la formation dont le mandat consiste à développer de nouveaux produits et à rencontrer les entreprises pour leur faire part des avantages d'utiliser dans leur entreprise les outils que nous avons développés. Depuis janvier 2010, celle-ci a rencontré plus de 300 entreprises et recueilli de nombreuses demandes d'aide. Nous vous ferons part de nos constats des visites dans différents chapitres de ce rapport.

Les bénévoles, la clé de nos interventions

Grâce à nos bénévoles, nous pouvons réaliser l'adéquation entre les besoins de nos entreprises et les actions du comité sectoriel. Et cette adéquation se fait dans les différentes instances de notre organisme. Ainsi, les vingt-trois membres du conseil d'administration, les sept membres de l'exécutif, la centaine de participants à nos différents comités et les neuf membres du personnel permettent de nous assurer que nos actions répondent aux besoins réels du milieu.

Le conseil

Le conseil d'administration s'est réuni au cours de l'année 2010-2011 à six reprises, et a adopté plus de cinquante résolutions concernant tout autant l'adoption de projets que la programmation d'activités et les budgets qui s'y rattachent. Le conseil d'administration accueille des représentants de presque tous les SCIAN (Système de classification industriel de l'Amérique du Nord) qui sont sous la responsabilité du comité sectoriel et qui proviennent des régions les plus significatives de notre secteur, notamment les Cantons de l'est, Montréal, Laval, la Capitale nationale, la Mauricie ainsi que la Montérégie.

L'exécutif

Pour sa part, le comité exécutif s'est réuni à huit reprises en cours d'année soit en septembre, octobre, novembre et décembre 2010, février, mars, avril et mai 2011 et a procédé à l'exécution des mandats confiés par le conseil d'administration, adoptant plus de cent résolutions portant sur des éléments administratifs, des projets, des demandes de financement, etc.

Les groupes de travail

En 2010-2011, neuf comités ont été constitués ou ont poursuivi leur travail de l'an dernier, conformément aux différents mandats et projets que nous avons réalisés. Il s'agit du :

- Comité : processus de reconnaissance des compétences ;
- Comité d'experts : PAMT technicien en impression numérique ;
- Comité d'experts : projet formation en ligne sur presse flexographique ;
- Comité d'experts : projet formation en ligne en finition.
- Comité d'experts : projet formation en ligne sur presse à procédés complémentaires ;

De plus, nos quatre comités permanents ont poursuivi leur travail :

- Le comité exécutif ;
- Le comité de gestion de la mutuelle de formation ;
- Le comité des règlements ;
- Le comité de direction.

Il nous faut également mentionner que nous nous impliquons aussi dans de nombreuses autres organisations dont le Conseil canadien de l'imprimerie, le comité de la CPMT sur l'évaluation du cadre général, celui d'Imprime-emploi, et bien d'autres.

Notre action passe par la participation comme on peut le constater car le bénévolat est au cœur de notre action et de notre représentativité du secteur des communications graphiques.

Introduction

Il nous fait plaisir de vous présenter le rapport des activités du Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec pour l'année 2010-2011. Ce rapport couvre la période du 18 juin 2010 au 10 juin 2011.

Comme l'exige l'entente avec la Commission des partenaires du marché du travail, nos activités sont présentées conformément aux mandats qui, sommairement, se résument à :

1

Développer la formation continue dans les entreprises ;

2

Identifier les besoins spécifiques en matière de gestion des ressources humaines ou d'organisation du travail ;

3

Élaborer des mesures pertinentes visant la stabilisation de l'emploi et la réduction du taux de chômage ;

4

Prendre en compte les problématiques des clientèles cibles ;

5

Assurer la circulation de l'information auprès de l'ensemble des entreprises et des travailleurs du secteur ;

6

Identifier les besoins en développement de la main-d'œuvre et mettre en œuvre des plans d'action ou de formation ;

7

Toutes autres réalisations ou activités périphériques à la main-d'œuvre ou à l'emploi.

8

Que nous réservera 2011-12 ?

Notre bilan fait état du travail de plusieurs personnes. Au personnel régulier de notre organisation se sont ajoutés de nombreux groupes de travail, composés de bénévoles et d'experts de métiers qui, au cours des quinze dernières années, se sont greffés à notre action, en particulier lors de l'élaboration de différents dossiers de notre organisation. Comme le veut la tradition chez nous, chaque dossier important est supervisé par un comité d'orientation, composé de bénévoles issus du milieu, tant du côté patronal que du côté syndical et associatif, conformément à nos statuts et règlements. C'est donc avec fierté que nous vous présentons ce rapport, car les nombreux objectifs et actions que nous avons prévus au plan d'action 2010-2011 sont, pour la plupart, réalisés et ont été couronnés de succès.

1

développer la formation continue dans les entreprises

En 2010-2011, nous nous sommes efforcés, comme par les années passées de développer de nouveaux programmes pour les travailleurs ainsi qu'une culture de formation continue en entreprise. Les formations en ligne basées sur les Programmes d'apprentissage en milieu de travail ont été au cœur de notre action et une priorité pour le comité sectoriel, sans pour autant oublier les autres types et sujets de formation.

1.1 PAMT alimenteur en imprimerie. Mission accomplie.

En 2010-2011, nous avons terminé le PAMT alimenteur en imprimerie pour les bobiniers et les margeurs et la norme professionnelle a été adoptée par Emploi-Québec, par l'entremise de la CPMT. Ce PAMT est disponible depuis 2010 et nous nous attendons à ce qu'il soit très populaire, car il s'adresse à des métiers qui constituent souvent une porte d'entrée dans le secteur de l'imprimerie.

Rappelons que l'élaboration d'un programme d'apprentissage requiert le développement d'une norme professionnelle, d'un carnet d'apprentissage et d'un guide du compagnon. Ces outils permettent de structurer la formation en entreprise, et au compagnon de suivre la progression de son apprenti dont la réussite sera reconnue par un certificat de compétence émis par Emploi-Québec.

1.2 PAMT technicien en impression numérique

Un autre PAMT est présentement en développement et s'est imposé aux entreprises car, depuis quelques années, ce procédé d'impression gagne de plus en plus en popularité. Ces équipements sont de plus en plus répandus.

Déjà la norme professionnelle est complétée et nous nous attaquons maintenant au carnet, au guide et au processus de reconnaissance qui complète la mise en place d'un PAMT. Notre objectif est de le rendre disponible à la fin de 2011.

1.3 Promotion des PAMT

Nous avons continué d'en faire la promotion par l'entremise des infos publiés dans l'InFolio et au cours des différentes rencontres avec les entreprises par notre conseillère à la formation.

Bien que ce programme soit en vigueur depuis 2002 environ, il y a encore plusieurs entreprises qui hésitent à y recourir même si des crédits d'impôts sont associés à ceux-ci. Il reste donc encore beaucoup de travail à faire à ce propos, mais nous continuons à mettre le PAMT au cœur de nos préoccupations.

Selon nos constats des dernières années, c'est le PAMT pour les métiers de finition-reliure qui remporte encore la faveur de nos entreprises et de nos travailleurs. Cela peut s'expliquer par le peu de formation qui existe sur le sujet et sans doute par la main-d'œuvre peu formée que l'on retrouve dans ce sous-secteur des communications graphiques.

Tableau des ententes 2010-11

Sous-secteur imprimerie

Nombre d'ententes signées PAMT en communications graphiques au 31 mars 2011

Métier	Ententes	Certificats
Alimenteur en imprimerie : Bobinier	4	0
Alimenteur en imprimerie : Margeur	18	2
Finition-reliure : Encarteuse-piqueuse	15	8
Finition-reliure : Massicot	43	29
Finition-reliure : Plieuse	37	23
Finition-reliure : Thermoreliure	11	8
Procédés complémentaires : Découpage à l'emporte-pièce	18	19
Procédés complémentaires : Estampage	1	6
Procédés complémentaires : Gaufrage	1	6
Procédés complémentaires : Laminage	14	13
Procédés complémentaires : Pliage-collage	6	20
Pressier Offset à feuilles : Deux couleurs	9	6
Pressier Offset à feuilles : Quatre couleurs	21	31
Pressier sur presse flexographique	54	22
Pressier sur presse offset rotative : Journaux	4	3
Pressier sur presse offset rotative : Produits commerciaux	4	33
Pressier sur presse rotative	1	0
Pressier sur presse sérigraphique	34	17
TOTAL	295	246

1.4 Formation en ligne

L'année 2010-2011 a été marquée par le virage du comité vers la production de formations en ligne pour d'autres métiers du secteur. Le 11 février 2010, notre projet de formation en ligne destiné aux pressiers sur presses offset à feuilles a été mis en ligne. Déjà plus de 250 candidats se sont prévalus de cette formation gratuite et disponible en ligne sur le site Web du comité sectoriel.

Cependant, notre virage cyberapprentissage ne s'est pas arrêté là, puisque dans le cadre du Pacte pour l'emploi, nous avons mis en branle la réalisation de projets pour les pressiers sur presse flexographique, les opérateurs de procédés complémentaires ainsi que pour les opérateurs de massicot.

Ces trois formations se trouvent maintenant sur notre site Web et une vaste campagne de promotion est en cours pour les faire connaître à nos entreprises.

Nos efforts dans ce domaine sont appelés à générer de nombreux dividendes et nous sommes confiants qu'avec les changements technologiques que nous avons dû subir au cours des dernières années, les travailleurs sauront comme d'habitude exceller dans ce type de formation.

Malgré le fait que nous avons trois formations en route au même moment, nous avons réussi à rencontrer nos échéanciers et à livrer un produit dynamique et exceptionnel, compte tenu du délai d'un an qui nous était fixé pour la réalisation des trois formations. À ce sujet, je tiens à féliciter les deux responsables de ces projets, soit Christian Gendron et Frédéric Sirois qui ont dû faire des efforts surhumains pour livrer le produit dans des délais aussi courts.

Par ailleurs, la formation en ligne pour presse offset à feuilles et finition est en lice pour remporter un OCTAS dans la catégorie Apprentissage en ligne et gestion des connaissances (500 employés et moins). Le gala des OCTAS est une compétition prestigieuse qui reconnaît, à chaque année, les meilleures réalisations dans le domaine des technologies de l'information (TI) au Québec.

Le cyberapprentissage n'est pas la solution miracle pour la formation, mais c'est un outil technologique sur lequel il faut compter désormais. Il nous permet de rendre la formation disponible en région, au rythme du participant et à l'endroit où il le désire. C'est un dossier que nous continuerons à suivre de près et nous ne ménagerons aucun effort pour en assurer la réussite.



identifier les besoins spécifiques en matière de gestion des ressources humaines ou d'organisation du travail

2.1 Les RH: une préoccupation constante

Notre intervention en matière de ressources humaines a été pensée pour permettre aux PME, qui ne disposent pas de personnel spécialisé en ressources humaines, d'accéder à l'ensemble des ressources multidisciplinaires afin d'améliorer leur compétitivité pour attirer et retenir le personnel dans un contexte économique nouveau dans lequel la main-d'œuvre qualifiée se fera de plus en plus rare.

Aussi, nous pouvons compter sur une ressource spécifiquement affectée à ce mandat, qui se rend directement en entreprise pour offrir des services de soutien pour la réalisation de programmes de formation, la mise en place de PAMT, etc.

Dans un rapport récent, à la suite de ses interventions, nous avons été en mesure de faire quelques constats que nous partageons avec vous aujourd'hui après plus d'un an et demi de visites d'entreprises.

Nous avons pu constater que les problèmes rencontrés dans les entreprises visent le recrutement de main-d'œuvre qualifiée, le transfert des apprentissages, l'équité salariale et la formation technique du personnel.

Votre comité sectoriel a tenté de répondre à ces préoccupations en 2010-2011 en initiant des projets et des interventions afin d'appuyer les entreprises dans la recherche de solutions. Ce rapport dresse l'inventaire des actions entreprises afin de répondre aux besoins qu'elles ont exprimés.

2.2 Soutien équité salariale

Les entrepreneurs du secteur des communications graphiques visés devaient se conformer à la loi avant le 31 décembre 2010. En réponse aux modifications de la *Loi sur l'équité salariale*, entrées en vigueur le 28 mai 2009, nous avons mis en place un service d'aide afin d'offrir un soutien à toutes les entreprises sous juridiction provinciale qui comptent dix personnes salariées et qui en faisaient la demande. Notre conseillère à la formation a servi de coach aux entreprises pour les aider à effectuer un exercice d'équité salariale concis.

Ce projet a permis aux entreprises de respecter le droit des personnes qui occupent un emploi à prédominance féminine de recevoir une rémunération égale à celle obtenue par les personnes qui occupent un emploi à prédominance masculine équivalent, afin d'éviter des coûts supplémentaires associés à cette loi.

2.3 Le mandat de notre conseillère à la formation

Les ressources humaines constituent une préoccupation essentielle pour les dirigeants d'entreprise. Le secteur des communications graphiques compte majoritairement des petites et moyennes entreprises qui ne peuvent s'offrir les services d'un directeur des ressources humaines à temps plein, pour analyser les besoins de formation, établir un plan de formation, bref pour s'occuper de la gestion des RH.

Il y a deux ans, nous avons réalisé un outil essentiel, Mon assistant RH, qui contient une panoplie de documents et de notions utiles dans la gestion des ressources humaines ainsi que des outils d'aide à la gestion.

C'est donc à la suite de ces visites que nous avons identifié les besoins de développement de la main-d'œuvre. Aussi nous avons confié à notre conseillère à la formation le soin de développer deux outils utiles pour les entreprises soit :

- 1) Comment réaliser un programme de formation ainsi qu'une
- 2) Technique de formation pour les compagnons formateurs.

Cette dernière formation est très utile car plusieurs compagnons étant des gens de métier, ils n'ont pas nécessairement l'expertise pour la transmission des connaissances.

3

élaborer des mesures pertinentes qui visent la stabilisation de l'emploi et la réduction du taux de chômage

3.1 Rencontres et conférences

Nous avons poursuivi, en 2010-2011, notre tournée des organismes intéressés par les différentes actions de notre secteur et donné de nombreuses conférences dans les écoles afin de faire connaître notre secteur d'activité car nous avons toujours considéré, au comité sectoriel, que c'est par une information pertinente qu'il nous était possible d'intervenir sur la stabilisation de l'emploi et la réduction du taux de chômage.

De nombreuses rencontres ont eu lieu avec l'Association des conseillers en orientation professionnelle des différentes régions du Québec, les enseignants regroupés au sein de l'AQISEP (Association québécoise d'information scolaire et professionnelle). Nous étions donc présents aux événements suivants :

- Tournée des CSMO ;
- Conseil sectoriel canadien de l'imprimerie ;
- Gala Imprime-Emploi ;
- Tournée dans plus de 15 écoles au Québec ;
- Conférences diverses à Montréal.

Des rencontres avec les responsables des Centres locaux d'emploi (CLE) et les agents d'aide à l'emploi ont également été à l'ordre du jour. Ces rencontres nous ont permis d'informer adéquatement les représentants des CLE des différentes régions du Québec sur les possibilités de carrières offertes dans notre secteur, nos travaux et les PAMT, de les informer des prochaines visites d'entreprises, et de déterminer la façon d'effectuer les suivis.

Nous avons également effectué des rencontres dans les écoles où nous avons fait la présentation du secteur et des métiers en communications graphiques. Ces journées ont eu lieu en Montérégie, à Laval et à Montréal.

Ainsi, en informant les futurs travailleurs et les agents d'Emploi-Québec des possibilités de carrière dans notre secteur, cela nous aura permis de contribuer, d'une part, à la réduction du taux de chômage, et d'autre part, à la valorisation du secteur auprès de la relève.



Une performance haute en couleur



Robert Charlebois au gala Imprime-Emploi. Source: Flea's picture

4

prendre en compte les problématiques des clientèles cibles

La démarche du comité sectoriel auprès des clientèles cibles implique des activités constantes de sensibilisation auprès des leaders de l'industrie (grandes entreprises et organisations syndicales), des écoles de formation et des associations professionnelles ou apparentées comme partenaires.

4.1 Intervention de notre Mutuelle de formation Graf'Com

C'est par l'entremise de notre mutuelle de formation que nous avons pu répondre aux besoins de clientèles cibles. En effet, notre mutuelle a, dans un premier temps, fait une analyse des besoins des entreprises afin d'identifier leurs besoins particuliers pour ainsi développer des formations répondant directement aux demandes des clientèles.

Ainsi quatre formations ont pris place en début de 2011 et elles ont obtenu un succès instantané! Elles ont été réalisées grâce à la collaboration de l'Institut des communications graphiques et, dès septembre, d'autres formations s'ajouteront ainsi qu'une reprise des formations ayant eu le plus de succès en début 2011.

4.2 Recherche et création d'emplois sur notre site Web

En 2010-2011, nous avons maintenu sur notre site Web la section « offres et recherches d'emploi » pour les travailleurs et les entreprises. Le lien créé vers Emploi-Québec portant sur les offres disponibles dans le secteur des communications graphiques, et ce, par région, connaît beaucoup de succès, car de nombreuses demandes nous sont adressées régulièrement.

Les personnes en recherche d'emploi peuvent désormais présenter leur curriculum vitae sur le site et espérer ainsi susciter l'intérêt d'un employeur éventuel. Cette initiative du CSMO prend toute son importance compte tenu de la crise économique actuelle et du fait que plusieurs entreprises ont mis à pied d'excellents travailleurs qui représentent un potentiel certain pour notre industrie.



5

assurer la circulation de l'information auprès de l'ensemble des entreprises et des travailleurs du secteur

C'est une des clés de notre action. En effet, l'information véhiculée aux différentes entreprises et aux travailleurs de notre secteur constitue une grande partie de nos interventions et de nos actions. Notre plan d'action 2010-2011 a tenu compte de la nécessité pour le comité sectoriel de développer des outils de communication en fonction des clientèles intéressées par ses travaux.

5.1 Distribution de publications

Très en demande, le répertoire « Formations et carrières en communications graphiques », tiré à cinq mille exemplaires en 2009 sera réimprimé cet été afin de répondre à la forte demande. Le répertoire sera distribué aux conseillers en orientation ainsi qu'aux conseillers en information scolaire du Québec. Les établissements d'enseignement aux quatre coins de la province communiqueront avec nous chaque semaine afin de se procurer des exemplaires.

La reconnaissance des compétences, ça presse! Afin de démystifier le processus de reconnaissance auprès des différentes clientèles cibles soit les agents d'Emploi-Québec, les employeurs et les travailleurs, nous avons développé et distribué par la poste des outils comme une brochure, un dépliant et une affiche qui retracent les initiatives et les actions du comité. De plus, une vidéo promotionnelle a été réalisée en collaboration avec d'autres

comités sectoriels afin de vulgariser le processus de reconnaissance pour tous! Cette vidéo est disponible sur Youtube et elle a été visionnée 150 fois depuis sa mise en ligne.

5.2 Visites en entreprise

Le comité est plus que jamais, par l'entremise d'une conseillère à la formation sur la route, à la rencontre des entreprises de toutes les régions du Québec. Plusieurs sujets sont abordés dont le programme de reconnaissance des compétences, la promotion des PAMT et tous nos services et outils offerts. Notre approche personnalisée est très appréciée des gestionnaires d'entreprise.

5.3 L'équité salariale

L'année 2010 a été sous le signe de l'équité salariale. *La Loi sur l'équité salariale* a pour objet de corriger, à l'intérieur d'une même entreprise, les écarts salariaux dus à la discrimination fondée sur le sexe à l'égard des personnes qui occupent des emplois dans des catégories d'emplois à prédominance féminine. La loi s'applique à tout employeur dont l'entreprise compte 10 personnes salariées ou plus, qu'elle soit du secteur privé, public ou parapublic. Notre conseillère à la formation a accompagné quelques entreprises dans la mise en application de la loi et continue de répondre aux demandes d'informations sur le sujet.



5.4 Notre InFolio

Tout organisme dynamique se doit de posséder un véhicule approprié pour ses communications. L'InFolio est le nôtre pour la diffusion de l'information. Cette année, nous avons choisi de l'insérer dans le magazine Le Maître Imprimeur pour nos parutions saisonnières. Ce sont 5 000 exemplaires qui sont distribués aux entreprises du secteur des communications graphiques. Un spécial de douze pages relatant nos nouvelles formations disponibles en différents formats : en ligne, en papier et traditionnelles a été réalisé afin de mettre en vedette notre offre diversifiée de formation. De plus, l'InFolio s'est offert une cure de rafraîchissement en affichant une nouvelle présentation visuelle très dynamique et épurée qui saura attirer l'œil de nos nombreux lecteurs !



Ancien concept



Nouveau concept

5.5 Site Web

La fréquentation de notre site est stable. En 2010-2011, 1 500 personnes, en moyenne, l'ont visité chaque mois. Notre site Web a déjà cinq ans. Afin de mieux représenter notre secteur, nous avons opté pour la réalisation d'un tout nouveau site Web qui sera mis en ligne au début de l'automne. L'objectif principal du site se définit par une orientation client où l'information sera offerte à des clientèles particulières avec un contenu allégé pour inciter les visiteurs du site à communiquer avec nous et ainsi établir un contact plus personnalisé. Nous procéderons également au référencement du nouveau site Web ce qui augmentera l'achalandage naturel du site.

Nous avons procédé à l'embauche d'une réceptionniste à temps partiel, en juillet 2010, qui est responsable de la mise à jour de la base de données. Par ce fait, nous désirons la maintenir le plus à jour possible pour ainsi mieux joindre les entreprises du secteur.

5.6 Veille technologique

Considérant l'importance que les entreprises accordent à ce projet, nous avons réservé une enveloppe budgétaire dans notre programmation 2011-2012. C'est un dossier que le conseil d'administration voudrait maintenir actif au cours des cinq prochaines années, tellement il le considère essentiel pour l'évolution technologique des travailleurs et de nos entreprises.

La Veille technologique ne prend son sens que dans la diffusion des informations trouvées. Ainsi, des articles ont été publiés dans le magazine InFolio à chaque parution afin d'informer les entreprises du secteur des dernières percées technologiques.

5.7 Activités d'information et de partenariat

Les rencontres avec les représentants, les agents d'aide à l'emploi et les responsables des CLE de toutes les régions visitées nous auront permis de véhiculer l'information auprès de l'ensemble des clientèles intéressées par notre secteur.

Le comité a poursuivi sa participation au Conseil canadien de l'imprimerie en siégeant aux rencontres du CA ainsi qu'à celles du comité consultatif.

Le cinquième gala bénéfique de l'organisme Imprime-Emploi a pu compter sur le support du comité sectoriel, encore cette année.

Le comité a également soutenu l'événement « Montréal d'idées et d'impression », connu sous le nom du Petit Musée de l'impression, qui a eu lieu dans l'édifice historique de l'Imprimerie Lovell du Vieux-Montréal à l'automne.

Nous avons été présents également à la sixième édition du salon Grafik'art qui a eu lieu en avril 2011 et qui a attiré 5 000 visiteurs.

Pour une autre année, nous avons été partenaires du Gala Gutenberg en étant responsables du Hall des expositions.

La partie d'huîtres organisée par les Artisans des arts graphiques de Montréal, en collaboration avec l'ICGQ a eu lieu en novembre dernier et a rassemblé une centaine de personnes du secteur, dont le comité sectoriel.

5.8 Mentions d'excellence

Faire la promotion des carrières dans notre secteur est primordial! C'est pourquoi, tout comme l'an dernier, le conseil d'administration a procédé à la remise de cinq bourses d'excellence du comité sectoriel aux finissants des programmes en communications graphiques du collège Ahuntsic et du Cégep Beauce-Appalaches.

Cet événement a eu lieu au mois de mai 2011. Les bourses ont été remises par le coprésident patronal, deux administrateurs et le directeur général du comité sectoriel. Les récipiendaires étaient : Marie-Michèle Demers en graphisme, Maxime Landry en technique de l'impression, Kamil Wojciechowski en infographie en préimpression et Sophie Dubois en gestion de projet en communications graphiques.

Une bourse a également été remise à Mari-Pier Lachance, finissante du programme technique de gestion de projet en communications graphiques du Cégep Beauce-Appalaches, le 28 octobre dernier à Québec.

Cette intervention vise surtout à encourager les étudiants du secteur à persévérer dans l'atteinte de l'excellence et de leurs objectifs de carrière.



Alain Ainsley,
conseiller pédagogique,
Cégep Beauce-Appalaches.

Mari-Pier Lachance,
récipiendaire.

Michel Cliche,
directeur général,
CSMOCGQ.



Elza Myotte,
enseignante : graphisme.
Marie-Michèle Demers,
récipiendaire.
Anne Rouleau,
administratrice,
CSMOCCGQ.



Benoit Pothier,
coordonnateur : technique de l'impression.
Maxime Landry,
récipiendaire.
Gilles Blais,
coprésident patronal,
CSMOCCGQ.



Robert Daunais,
administrateur,
CSMOCCGQ.
Kamil Wojciechowski,
récipiendaire.
Lyne Bouchard,
enseignante : infographie en préimpression.



François Doucet,
enseignant : gestion de projet en
communications graphiques.
Sophie Dubois,
récipiendaire.
Gilles Blais,
coprésident patronal,
CSMOCCGQ.

5.9 La promotion du secteur

Comme par les années passées, nous avons, par l'entremise de publicités, présenté les produits et services du comité sectoriel.

Cette année, nous avons fait des placements publicitaires pour les projets de valorisation des PAMT, la formation en ligne et la reconnaissance des compétences. Nous en avons fait la promotion dans les médias suivants :

- La Nouvelle sectorielle ;
- Le Maître Imprimeur ;
- Le Québec Imprimerie ;
- L'InFolio.

Par ailleurs, nous avons réalisé une vidéo promotionnelle afin de faire la promotion des métiers de la chaîne graphique auprès des jeunes en choix de carrière. On y voit un produit imprimé à travers toutes les étapes de la production avec les yeux de chaque intervenant de métier !

Cette vidéo est présentement accessible sur notre site Web ainsi que sur Youtube. Elle a d'ailleurs été visionnée plus de 200 fois en quatre mois.

Notre CSMO est convoité de plus en plus par les écoles secondaires de la ceinture métropolitaine. Nous avons visité une vingtaine d'écoles secondaires afin d'y donner une conférence ou y tenir un kiosque d'information pour les élèves du deuxième cycle. Nous attribuons cette augmentation à la distribution du répertoire Formations et carrières en communications graphiques aux conseillers en orientation du Québec par l'entremise des encarts dans le magazine de l'Ordre des conseillers en orientation. Nous continuerons à aller de l'avant avec la clientèle des conseillers afin de partager notre passion pour les communications graphiques !

5.10 Participation à différentes rencontres

Afin de faire rayonner notre organisation, nous participons à de nombreuses rencontres. Nous étions présents au Conseil sectoriel canadien de l'imprimerie. Nous avons participé à la Tournée des CSMO de Montréal cet hiver et à Laval au printemps où nous avons rencontré plus de deux cent agents d'Emploi-Québec pour les informer de nos nouveaux outils et services. Une rencontre avec un regroupement d'entreprises s'est tenue à Laval pour y recevoir une présentation détaillée de nos divers PAMT disponibles. Des rencontres personnalisées ont eu lieu par la suite avec les personnes intéressées et quelques rendez-vous pour des visites en entreprise ont été fixés.

5.11 Prix « Excellence » du comité sectoriel remis à André Houde

Pour la sixième fois en autant d'années, le prix Excellence du comité sectoriel, visant à reconnaître la participation exceptionnelle d'un bénévole, a été remis à M. André Houde qui fut honoré lors de notre assemblée générale annuelle de 2010. Il a reçu son prix des mains de M. Alain Derome, récipiendaire 2009. Cette reconnaissance a été soulignée dans l'InFolio de septembre et c'est grâce à son travail durant plus de 10 ans au comité sectoriel qu'il s'est mérité ce prix. Cette année encore, nous remettrons ce prix et le récipiendaire pour 2011 sera connu lors du dîner de l'assemblée générale annuelle du comité sectoriel qui se tiendra le vendredi 10 juin sur le Bateau-Mouche, au quai Jacques-Cartier.

5.12 L'assemblée générale annuelle 2009-10

Notre assemblée générale annuelle de l'an dernier fut un franc succès, puisque près d'une centaine de personnes étaient présentes pour partager nos réalisations et entendre la conférence de Mme Sylvie Fréchette, médaillée olympique. Notre assemblée générale est suivie par de nombreux représentants d'entreprises et de travailleurs du secteur, d'intervenants et de bénévoles qui s'affairent à concrétiser les projets du comité sectoriel. Cette année encore, la présence de nos membres ne s'est pas démentie.

Nous ne pouvons passer sous silence qu'au-delà du bilan de nos actions, cette réunion nous permet de maintenir le contact avec le milieu et nos différents partenaires, de connaître leurs préoccupations et ainsi de mieux orienter notre action.

L'assemblée annuelle est le lieu par excellence pour dresser le bilan de nos activités, faire le point et réaliser combien les actions de notre organisme peuvent être essentielles pour les travailleurs, les entreprises, la relève ainsi que pour les différents organismes gouvernementaux.

5.13 15 ans et « le vent dans les voiles »

Afin de marquer le 15^e anniversaire du comité sectoriel, le conseil d'administration a jugé à propos de publier un livre relatant l'histoire du CSMO depuis les débuts. C'est une façon pour nous de laisser aux générations futures un témoignage du travail qui fut fait et de l'apport des bénévoles au succès de notre organisme.





Des rencontres fortes en émotions

Sylvie Fréchette à l'AGA



André Houde, récipiendaire 2010

6

identifier les besoins en développement de la main-d'œuvre et mettre en œuvre des plans d'action ou bien de formation

6.1 Mutuelle de formation pour notre secteur

Notre mutuelle de formation, après de nombreuses démarches, a été officialisée. En effet, en décembre 2008, nous recevions de la CPMT le certificat de la reconnaissance du comité sectoriel à titre de mutuelle de formation. Un soutien financier de 300 000 \$ sur trois ans accompagnait cette approbation et le contrat a été signé le 26 février 2009.

Une mutuelle de formation est une entité unique, propriété des entreprises membres, elle a comme objectif d'identifier des problématiques communes de formation pour les travailleurs, de regrouper les entreprises concernées et de développer avec elles des solutions appropriées en mettant sur pied des formations sur mesure.

Au cours de 2009, nous nous sommes attardés à mettre en place les structures, à constituer un comité de gestion dont les statuts seront soumis à votre approbation lors de cette réunion, à élaborer un plan de travail et, bien entendu, un plan de mise en marché.

Nous sommes confiants que cette initiative sera un succès, mais l'appui du milieu est vital. C'est le message que le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Sam Hamad, a livré lors du lancement officiel le 22 mars 2010 dans un hôtel du centre-ville et auquel participaient plus de soixante-dix personnes.

En novembre 2010, Grafi'Com Formation a conclu une entente de collaboration avec l'Institut des communications graphiques pour le développement et la réalisation de ses activités de perfectionnement. De cette alliance, quatre formations ont vu le jour, et ce, dès le début de 2011. Une offre de formation développée à la suite de l'identification des besoins des entreprises du secteur. Ainsi, nous avons entrepris une tournée d'information et de recrutement à travers le Québec qui se poursuit actuellement afin de susciter la participation des entreprises à leur mutuelle, car son objectif premier est de répondre à leurs besoins.

6.2 Documentation

Nous avons élaboré des outils promotionnels afin d'informer les agents d'Emploi-Québec, les employeurs ainsi que les travailleurs du programme de reconnaissance des compétences. La reconnaissance des compétences est un processus par lequel on évalue et confirme par voie officielle les compétences acquises à travers l'expérience professionnelle d'un travailleur. Ce programme de reconnaissance est offert pour les travailleurs œuvrant sur les presses suivantes: offset à feuilles, offset rotative, sérigraphique, flexographique, alimenteur en imprimerie ainsi que les opérateurs d'équipements en finition-reliure et en procédés complémentaires. Mentionnons, par ailleurs, que nous avons toujours à la disposition des entreprises notre documentation portant sur l'Organisation d'un programme de formation ainsi que celle sur la Gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre, deux programmes qui ont été réalisés au cours des années passées, mais qui demeurent d'actualité. Une mise à jour est prévue en 2011-2012.

7

autres réalisations ou activités périphériques à la main-d'oeuvre ou à l'emploi

7.1 Les autres comités sectoriels et la DDCIS

Les gestionnaires des comités sectoriels se rencontrent périodiquement et nous participons régulièrement à cette activité, car c'est une tribune d'échanges essentielle pour notre comité. Ces rencontres nous permettent de discuter des problèmes rencontrés dans les autres comités sectoriels. Trois rencontres ont été tenues l'année dernière et nous étions présents à chacune d'elles.

De plus, ces réunions sont habituellement suivies d'une rencontre avec les responsables de la CPMT ce qui nous permet de nous maintenir à jour sur les différents projets et modalités d'application des programmes de la Commission des partenaires du marché du travail, aussi bien que sur la planification de nos ressources.

7.2 La rencontre des présidents avec la CPMT

Le 27 octobre 2010, la Commission des partenaires du marché du travail a réuni tous les présidents de tous les comités sectoriels, les membres des conseils régionaux de même que les directions d'Emploi-Québec pour un vaste forum sur l'harmonisation des actions de tous ces groupes.

Nos coprésidents y ont participé et divers sujets ont été abordés, dont les enjeux et l'impact de nos actions ainsi que les attentes de la Commission des partenaires à notre égard.

C'est également au cours de cette rencontre que nous avons la possibilité de faire part de nos problématiques particulières et de connaître le travail effectué par chacun des intervenants. Ce fut formateur pour nous, mais également nous avons pu transmettre nos préoccupations aux autres intervenants au cours de cette journée.

7.3 Assurance collective

Dans le but de favoriser la rétention d'employés et d'offrir au personnel des petites et moyennes entreprises un programme de couverture d'assurances collectives adéquat pour leurs employés, car il leur est souvent difficile de trouver un prix raisonnable, le comité sectoriel a mis sur pied un programme exclusif d'assurances collectives pour les entreprises de secteur.

Développé de concert avec la firme-conseil Antonelli et Morel ainsi qu'avec les conseillers en avantages sociaux Sage inc., ce programme d'assurances collectives permet d'offrir à des prix plus que compétitifs un programme de couverture taillé sur mesure selon les besoins et les demandes de l'entreprise : assurance vie, assurance invalidité de courte et de longue durée, assurance médicaments, assurance soins paramédicaux, assurance dentaire, etc. Notre démarche s'est poursuivie et déjà plusieurs entreprises ont adhéré au régime ou sont en voie de le faire.

8

Que nous réservera 2011-2012 ?

2010-2011 fut l'année de la formation en ligne, mais maintenant que ces programmes sont terminés et que le Pacte pour l'emploi n'a pas été reconduit, nous nous devons de revoir notre orientation. 2011-2012, sera une année où l'accent sera mis sur la main-d'oeuvre et la formation, mais aussi une année d'incertitude pour notre comité.

Oui, nous continuerons à développer des PAMT, mais nous nous devons de développer de nouvelles avenues d'intervention. Nous devons tenir compte que notre industrie se transforme et que les métiers traditionnels devront faire concurrence avec de nouveaux intervenants comme les Ebook, iPad, le Web, etc. qui sont là pour rester et qui envahiront tous les domaines du travail et de notre vie.

Aussi, il faut s'y préparer en assimilant ces nouvelles technologies comme ce fut le cas de celles qui ont modifié l'industrie au cours des 20 dernières années. Dans le contexte de pénurie de main-d'oeuvre et de compétition entre les secteurs industriels pour attirer de nouvelles recrues, le comité sectoriel devra, en lien avec les employeurs et les établissements d'enseignement, travailler à valoriser l'image de l'industrie, tout en poursuivant les démarches et actions déjà entreprises.

Afin de nous préparer à ces changements, nous vous présentons un aperçu de nos projets pour 2011-2012.

8.1 Le Conseil canadien de l'imprimerie

Notre objectif premier de faire reconnaître le comité sectoriel comme un partenaire incontournable a été atteint. Nous siégeons d'office au conseil d'administration et deux de nos administrateurs siègent également au conseil d'administration. Une collaboration soutenue se concrétise de jour en jour entre les deux organismes. Nous sommes invités à siéger à des comités de travail et notre collaboration est sollicitée pour inciter des représentants du secteur à y participer.

Nous voulons par cette participation élargir nos horizons et partager nos succès comme nos échecs avec le plus grand nombre possible d'intervenants. C'est ainsi que nous serons plus forts et que nous assimilerons davantage les avancées technologiques qui influencent notre industrie et sa main-d'oeuvre.

Nous tentons actuellement de négocier avec le Conseil canadien de l'imprimerie la possibilité que la plupart de nos produits soient disponibles et traduits pour le Canada anglais. Nous espérons avoir du succès à ce sujet.



8.2 Programmes d'apprentissage en milieu de travail

Depuis 2008, nous maintenons notre objectif d'avoir des PAMT pour tous les métiers particuliers à notre secteur. Nous avons en développement actuellement le métier de technicien en impression numérique. Le projet est maintenant en cours et devrait se terminer en fin 2011.

Nous espérons en 2011 ajouter celui de chargé de projet - estimateur en imprimerie qui est en forte demande si on se fie aux sondages et aux rencontres que nous avons avec les entreprises du milieu. Déjà, une analyse de métier est en cours et nous espérons qu'à la suite de celle-ci un nouveau PAMT verra le jour afin de répondre rapidement aux demandes répétées de nos entreprises.

Ainsi, nous devrions commencer les travaux à l'automne 2011 et terminer le tout vers la fin de 2012. Comme il n'existe que peu de formations pour ce métier, il est devenu impératif de s'attaquer à la situation et de présenter aux travailleurs et aux entreprises un programme répondant à leurs besoins.

8.3 Projet de reconnaissance des compétences

Comme mentionné plus haut, pour nous acquitter de notre responsabilité en vertu de la loi 5, le comité sectoriel a développé un processus de reconnaissance des compétences, mais nous n'avons cependant pas complété la démarche pour faire des évaluations de reconnaissance des compétences pour tous les métiers. Ce dossier revêtira donc, pour nous, une importance capitale dans le futur, car les compétences reconnues représentent un atout considérable pour le travailleur et l'employeur.

8.4 Promotion reconnaissance des compétences

Nous espérons recevoir un soutien financier de la part du Fonds de développement de reconnaissance de la main-d'œuvre afin de faire la promotion de la reconnaissance des compétences.

Des brochures ont été réalisées et des affiches ont été distribuées afin d'inciter les entreprises et les travailleurs à demander que leurs compétences soient reconnues officiellement par le comité sectoriel et, de ce fait, par l'État qui émet une certification officielle.

Il va sans dire que les travailleurs actuellement en poste seront ceux qui demanderont le plus cette reconnaissance-là, car ils possèdent peu de diplômes certifiant leurs compétences. Encore faut-il qu'ils connaissent notre processus. C'est sur cela que porteront nos efforts.

8.5 Activités d'information et de promotion

Afin de promouvoir davantage les différents métiers de la chaîne graphique, nous avons élaboré avec d'autres CSMO une vidéo promotionnelle et notre objectif est de la distribuer au plus large auditoire possible.

Finalement, un regroupement de CSMO a produit une vidéo explicative, démontrant les nombreux avantages du programme de reconnaissance des compétences du PAMT. Cette vidéo est disponible sur notre site Web.

8.6 Mutuelle de formation

Nous avons trois ans pour atteindre notre objectif de mettre en place une mutuelle fiable et autofinancée. La troisième année a débutée en 2011. Au cours de cette année, nous comptons atteindre l'autofinancement par l'ajout de tous les séminaires publics de l'ICGQ à la programmation de la session automne, nous espérons ainsi stimuler l'intérêt et l'adhésion des entreprises à Grafi'Com Formation et ainsi, assurer son auto-financement d'ici la fin de l'année, soit en février 2012.

Des rencontres sont présentement tenues pour inciter les entreprises à joindre les rangs de la mutuelle et, parallèlement à cette démarche, nous proposons l'identification des besoins en matière de formation au sein de nos entreprises membres pour ensuite, développer des formations sur mesure qui répondront aux besoins identifiés. Nous espérons que le soutien financier sera au rendez-vous.

8.7 Un site Web renouvelé

Notre site Web s'améliore d'année en année, vous l'avez sans doute constaté. Mais nous sommes rendus à un point où l'on doit parler d'une refonte complète après plus de six ans d'existence.

C'est dans cet objectif que nous entreprenons des démarches auprès d'un consultant extérieur, LeSite, afin de réaménager notre site pour que l'on puisse y naviguer encore plus facilement.

Il contient actuellement un site de placement, de la formation en ligne, toutes les publications du comité sectoriel, bref une mine de renseignements, ce qui explique sans doute les visites de 2 000 visiteurs mensuellement, qui téléchargent plus de 6 000 pages en moyenne par mois.

8.8 Conciliation travail-famille

Nous avons reçu le financement pour élaborer une vidéo afin de sensibiliser les entreprises sur l'importance de se doter de mesures visant à assurer la conciliation travail-famille.

C'est dorénavant un facteur de rétention au sein des entreprises et nous pensons que nous devons faire part aux entreprises que des aménagements souvent faciles à faire aident énormément à la production.

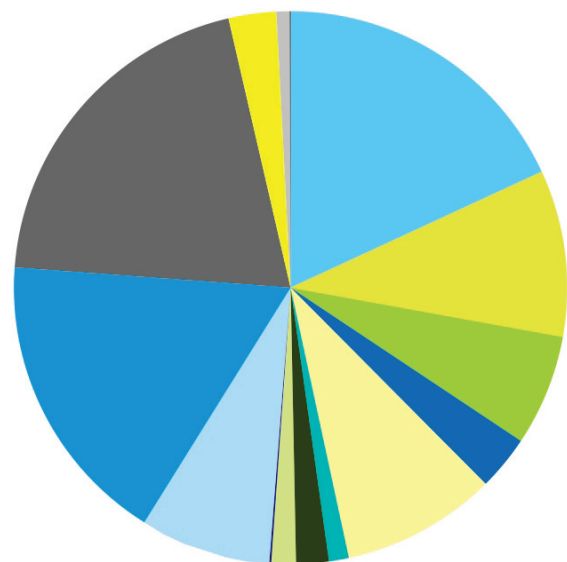
Des horaires variables, des horaires concentrés, etc. sont autant de mesures qui sont faciles d'application dans les entreprises et qui peuvent hausser le taux de satisfaction de plusieurs employés. C'est l'objectif de notre démarche avec ce programme.



situation financière

2010-11

Répartition des dépenses
(présentée selon le rapport du vérificateur)



Budget 2010-11 (au 31 mars 2011)	1 435 926 \$
● Fonctionnement	260 000 \$
● Activités	140 000 \$
● FDRCMO - PAMT - Alimenteur en imprimerie	93 292 \$
● FDRCMO - Coordonnateur RH	45 980 \$
● FDRCMO - Mutuelle de formation	130 180 \$
● FDRCMO - Coordonnateur formation	16 679 \$
● FDRCMO - PAMT Technique numérique	27 318 \$
● FDRCMO - Formation de formateurs	20 626 \$
● FDRCMO - Offre de formation	1 635 \$
● MESS - CPMT - E-apprentissage - Finition	109 572 \$
● MESS - CPMT - E-apprentissage - Flexographie	248 432 \$
● MESS - CPMT - E-apprentissage - Procédés complémentaires	290 422 \$
● MESS - CPMT - Reconnaissance PAF	40 000 \$
● MESS - CPMT - Application reconnaissance	11 200 \$
● OQLF - Promotion francisation Gutenberg	590 \$
Répartition des activités 2010-11	140 000 \$
Assurer la représentativité	37 000 \$
Développer le partenariat	5 000 \$
Contribuer au développement de la main-d'oeuvre	3 500 \$
Contribuer à la GRH	3 500 \$
Diffusion de l'information	91 000 \$

partenaires

Partenaires

Association paritaire en santé et sécurité du travail de l'imprimerie (APSST)
Collège Ahuntsic
Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)
Conseil sectoriel de l'imprimerie du Canada
Directions d'Emploi-Québec : la direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle, les bureaux régionaux d'Emploi-Québec et les centres locaux d'emploi (CLE)
Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO)
Institut des communications graphiques du Québec (ICGQ)
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)
Représentants d'employeurs, de syndicats et d'associations du secteur des communications graphiques

Partenaires collaborateurs

Les Artisans des arts graphiques de Montréal (AAGM)
Le Collège Ahuntsic
Le département de communications graphiques du Collège Ahuntsic et les enseignants
Le département de gestion de projet en communication graphique du Cégep Beauce-Appalaches
Les Centres de formation professionnelle (CFP)
Imprime-Emploi

conclusion

Il va sans dire que ce document ne donne qu'un aperçu des nombreuses actions et interventions que nous avons faites au cours de l'année 2010-11. Pour connaître l'ensemble de nos travaux ou pour obtenir des informations supplémentaires, vous pourrez consulter notre site Web et les documents remis lors de notre assemblée générale annuelle.

Nous tenons à remercier tous nos bénévoles, car indépendamment de l'importance de leur participation, celle-ci fut, même pour les plus petits détails, un témoignage de leur préoccupation et de leur intérêt pour les objectifs de l'organisation.

Nos nombreuses activités sont le résultat du travail de centaines de bénévoles, d'intervenants gouvernementaux, de consultants, du personnel régulier, bref de nombreuses personnes, qui ensemble, ont décidé de joindre leurs efforts et de concerter leurs actions.



La petite histoire d'un grand comité

1996-2010

Tout débute lorsque la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre (SQDM), créée en 1996, décide de former divers comités sectoriels pour soutenir le développement de la main-d'œuvre de certaines industries au Québec. Le secteur des communications graphiques fait alors partie des industries ciblées par cet organisme après sa rencontre avec des partenaires du secteur.

1996

Les pionniers de la première heure

C'est ainsi qu'en 1996, la SQDM regroupe à une même table divers organismes œuvrant dans le secteur des communications graphiques afin de jeter les bases du nouveau comité sectoriel et de discuter des problématiques de l'industrie. Elle lance aussi un appel d'offres afin de réaliser le premier Diagnostic de main-d'œuvre dans le secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes.

1997

L'heure des bilans est arrivée!

Au comité, c'est déjà l'heure des bilans de la première année d'opération. Parmi les travaux réalisés depuis sa formation en juillet 1996, on retrouve l'étude prospective de l'industrie des communications graphiques et de ses activités connexes (1997-2002) et six études déposées en juin 1997 : le résultat d'une analyse relative à un système d'évaluation et de reconnaissance des compétences des pressiers en emploi et celui de cinq analyses de métier pour les pressiers sur presse sérigraphique, flexographique, rotative offset, à feuilles offset et numérique.

1998

De la parole aux actes

Deux ans après sa création, le comité sectoriel devient un organisme à but non lucratif. Parmi les faits saillants de 1998, il y a la certification des travailleurs en emploi. Depuis sa fondation, le comité sectoriel s'est donné comme principal objectif de doter l'industrie d'un « Système d'évaluation et de reconnaissance des compétences des personnes en emploi (SERCPE) » basé sur des normes professionnelles.

Des démarches sont faites auprès de la Commission des partenaires du marché du travail pour obtenir un soutien technique et financier permettant l'expérimentation dans notre industrie du SERCPE.

Les projets nécessitent l'embauche d'une coordonnatrice/directrice générale en décembre 1998 ainsi que l'aménagement dans un local situé à l'Institut des communications graphiques du Québec.

1999

Le coup d'envoi est donné

La première conférence exploratoire est déjà dans l'air et donne le coup d'envoi d'une planification stratégique triennale qui orientera les activités et les actions du comité en fonction des demandes et des besoins de l'industrie. La gestion de la formation et des ressources humaines, la qualification et la certification des travailleurs et la formation de la relève sont au cœur des projets qui seront mis de l'avant au cours des prochaines années. Cette an-

née-là, un comité de travail se penche sur la production d'un outil pour aider les gestionnaires à mieux déterminer les activités pertinentes au développement de leurs ressources humaines et un guide de gestion pour l'implantation d'un programme de formation en entreprise est en préparation.

2000

La formation au cœur des priorités

Pour le nouveau millénaire, le comité sectoriel entre dans l'ère de la formation avec la publication d'une nouvelle série d'outils de gestion des ressources humaines et de formation, dont un guide de gestion de la formation intitulé « Comment réaliser un projet de formation en entreprise ».

Des travaux sont également menés en flexographie et en sérigraphie pour mieux connaître l'état de la situation, les tendances et les besoins de formation de la relève et des personnes en emploi.

Le comité sectoriel a effectué aussi des représentations auprès d'Emploi-Québec afin de créer ou de maintenir des programmes de formation destinées aux adultes.

2001

La promotion des carrières devient le cheval de bataille

L'industrie fait face, en 2001, à des problèmes de recrutement de main-d'œuvre. La promotion des métiers du secteur devient alors le cheval de bataille du comité. On produit alors divers outils afin de promouvoir les carrières du secteur : fiches d'information, CD-ROM Impression et participation pour la première fois au Salon Éducation, formation, emploi de Place Bonaventure.

En marge de ces activités, deux carnets d'apprentissage en flexographie et en sérigraphie du Régime de qualification sont maintenant disponibles auprès des bureaux régionaux d'Emploi-Québec. Débute alors la promotion de ces carnets dans le bulletin trimestriel InFolio. Promotion qui, dix ans plus tard, fait toujours l'objet des actions du comité sectoriel.

2002

Place à la nouvelle structure administrative

Au cours de l'année 2002, le comité sectoriel connaît plusieurs changements importants : nouvelle structure administrative avec l'embauche de Michel Cliche à la direction générale et d'une personne au secrétariat, et emménagement dans de nouveaux locaux à Anjou. Débute alors son expansion!

On réalise la deuxième conférence exploratoire lors de la quatrième assemblée générale annuelle en juin 2002 permettant ainsi de se doter d'orientations stratégiques et d'un plan d'action pour les trois prochaines années. Ce plan comporte trois grandes orientations : stimuler la demande auprès de la relève et promouvoir le secteur auprès de cette clientèle, faire connaître les outils et les services du comité auprès des entreprises et leurs travailleurs et se doter d'une organisation performante, représentative du secteur et reconnue.

2003

Expansion et entrée à pieds joints dans les PAMT

En 2003, le comité sectoriel entre à pieds joints dans le nouveau Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) financé par les budgets octroyés par le Fonds national de formation de la main-d'œuvre (FNFMO).

Débutent alors les travaux du PAMT pour les pressiers sur presse offset à feuilles et celui pour les opérateurs d'équipements en finition-reliure. L'équipe

du comité s'agrandit et compte maintenant cinq personnes! Le comité sectoriel entreprend une nouvelle étude et lance le nouveau programme pour les travailleurs d'expérience en imprimerie (PTEI), dans le cadre d'une entente fédérale-provinciale sur le vieillissement de la main-d'œuvre. Un autre chargé de projet est engagé et ce projet donnera lieu à une vaste étude et surtout, à la production du Guide de gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre qui, trois ans plus tard, se révèle toujours utile à nos dirigeants d'entreprises.

Le comité sectoriel sort des sentiers battus et devient le partenaire majeur du premier Salon Grafik'Art qui s'est tenu à Saint-Hyacinthe en 2003. Tous ces projets donnent lieu au troisième déménagement des bureaux du comité. Tout en demeurant dans le même édifice, le comité sectoriel occupe maintenant un local qui offre plus d'espace et de facilité à l'équipe qui compte maintenant six personnes à temps complet et une personne à temps partiel.

2004

On cible la relève et on revitalise l'image du Comité

Au comité sectoriel, les activités se succèdent à un rythme effréné! Tout en poursuivant les travaux amorcés en 2003, on démarre deux nouveaux PAMT: opérateurs de presse à procédés complémentaires et pressiers sur presse rotative.

La relève, principalement les jeunes, est dans la mire du comité. On développe alors un nouveau visuel dynamique intitulé «Plonge dans l'univers des communications graphiques» qui sera véhiculé dans toutes les publications, les documents et les publicités destinés aux jeunes. De nouveaux outils de communication pour cette clientèle seront également produits: une nouvelle vidéo présentant le secteur et ses métiers, un répertoire des programmes de formation, etc. On accentue aussi nos actions auprès des jeunes par des conférences et des portes ouvertes dans les écoles et auprès des agents d'Emploi-Québec.

Puis, dans le cadre de la Semaine de l'imprimerie, le comité sectoriel procède au lancement de son Diagnostic sectoriel 2004, le troisième depuis sa création. Cette étude met en lumière des pistes d'action et des recommandations qui feront l'objet des actions futures du comité.

Un autre projet majeur, nécessitant l'embauche d'une nouvelle personne, débute aussi cette année-là, et il s'agit d'une vaste étude sur l'informatisation et la numérisation de la chaîne graphique et son impact sur la main-d'œuvre. Les résultats de cette enquête seront connus en 2005 et donneront naissance au projet de veille technologique et à une analyse de métier pour les opérateurs de pressenumérique en 2006.

Parallèlement à tous ces projets, le comité sectoriel entreprend une revitalisation de son image afin d'être plus représentatif du secteur et confie le développement de ses visuels à la firme IMG communication graphique. Nouveau look...nouvelle image! On porte désormais une attention particulière à tout ce qui sera imprimé par le comité. Ce changement d'image va se poursuivre au cours des prochaines années avec, notamment, le InFolio, le rapport annuel, les documents promotionnels, les analyses de métier, la publicité, la papeterie, le site Internet, etc.

2005

La cadence s'accélère, la patinoire du CSMO s'agrandit

La grande famille des communications graphiques s'agrandit avec l'élargissement du champ d'intervention du comité sectoriel. Ce dernier compte maintenant dans ses rangs deux nouveaux secteurs: les fabricants de contenants en carton et les éditeurs de journaux, de périodiques et de répertoires, portant ainsi son intervention auprès de deux mille neuf cents entreprises et cinquante-neuf mille travailleurs.

La semaine de l'imprimerie 2005 s'ouvre sous le thème «Les technologies d'aujourd'hui et de demain au service de l'industrie». Le comité présente les résultats de l'étude sur l'informatisation et la numérisation de la chaîne graphique. En juin 2005, l'InFolio affiche son nouveau look et de nouvelles chroniques font leur apparition. Son tirage passera de 3 000 à 5 000

exemplaires en septembre. On publie aussi des mises à jour de quatre analyses de métier en finition-reliure avec, comme prévu, une nouvelle conception graphique.

L'année 2005, marque également le lancement de plusieurs nouvelles publications en collaboration avec Septembre éditeur: Métiers et professions des communications graphiques, Six métiers qu'il presse de découvrir et Programmes de formation en communications graphiques 2005-2006. Cette dernière a pu être réalisée grâce à trois partenaires majeurs: Emploi-Québec, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le Collège Ahuntsic.

Puis, les premières bourses d'excellence du comité sectoriel sont décernées aux étudiants finissants des programmes de formation en communications graphiques du Collège Ahuntsic et du Cégep Beauce-Appalaches. Gabrielle Liégeois, gagnante d'un Grand prix au concours Chapeau les filles! et étudiante en techniques de l'impression au Collège Ahuntsic, devient la porte-parole du comité auprès des jeunes.

Pour terminer l'année sur une note des plus positives, la troisième conférence exploratoire de planification stratégique du comité sectoriel attire plus de quatre-vingts participants issus de divers milieux. Ce vaste exercice de consultation a permis de dégager un large consensus autour de cinq grandes orientations stratégiques jugées les plus susceptibles de répondre aux besoins exprimés par l'industrie. Ces orientations jettent aussi les bases du plan stratégique de développement 2006-2009.

On termine l'année avec le démarrage d'un autre grand dossier, la création d'une veille technologique. Ce projet s'échelonna sur une période de trois ans et donnera lieu à la création d'une nouvelle publication, Action Numérique, en 2006.

2006

On fête 10 ans d'évolution

Dix ans déjà pourrait-on s'écrier. Dix ans de bénévolat, de partenariat et d'actions qui ont fait du Comité sectoriel de main-d'oeuvre des communications graphiques un intervenant majeur et un interlocuteur des plus crédibles pour l'industrie.

2007

On poursuit notre démarche

L'année 2007 marque la réalisation d'une première étude salariale dans le secteur des communications graphiques et une refonte complète du site Web de l'organisme. Les activités se multiplient notamment par l'implication du comité dans la réalisation de projets avec le gouvernement fédéral et la Commission des partenaires du marché du travail.

La notoriété du comité sectoriel est due au travail de tous ses bénévoles d'hier et d'aujourd'hui et de tous ses partenaires du milieu ainsi que des différents ministères qui ont contribué à faire du comité l'organisation que vous connaissez aujourd'hui.

2008

De nouveaux mandats

Le bouillonnement d'activités continue à un rythme effréné, car le gouvernement du Québec confiait aux comités sectoriels par la Loi 5 votée en juin 2007, la responsabilité de mettre en place un processus de reconnaissance des compétences pour les travailleurs en emploi et sans emploi. Le 31 mars 2008, après de nombreuses réunions, le comité déposait à la CPMT, tel que demandé, son processus d'évaluation.

De plus, les chargés de projets produisaient trois nouveaux programmes d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) pour les métiers de pressier en flexographie, de pressier deux couleurs et de pressier en sérigraphie. Par ailleurs, des efforts intenses ont été déployés afin de valoriser les programmes d'apprentissage en milieu de travail par des rencontres dans les entreprises même. Le nouveau projet sur le cyberapprentissage (e-learning) est tout aussi prometteur.

Avec l'ICGQ a été mise en place une table de concertation afin d'étudier la possibilité d'instaurer une École nationale des communications graphiques. Le projet prévoit que l'institution serait dotée des équipements les plus modernes, qui répondraient davantage aux normes et aux besoins de l'industrie. Évidemment, l'intérêt des médias, mais surtout des jeunes de la relève serait stimulé par ce projet.

En vue de la conférence exploratoire qui aura lieu le 14 novembre 2008, le Diagnostic sectoriel a été mis en chantier et il sera dévoilé lors de cet événement. Par ailleurs, une collaboration nouvelle entre le comité et le Conseil canadien de l'imprimerie a permis de réaliser, en partenariat, le deuxième Forum canadien sur l'imprimerie sous le thème « Le futur de l'imprimerie ».

2009

Technologie et contexte économique difficile

L'informatisation, l'automatisation et la numérisation des procédés et des équipements ont provoqué des transformations majeures dans la chaîne de production traditionnelle.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et de compétition entre les secteurs industriels pour attirer les nouvelles recrues, le comité sectoriel dans un contexte économique difficile a travaillé à valoriser l'image de l'industrie et a continué les programmes d'apprentissage en milieu de travail. Dans ce cadre, un nouveau PAMT alimenteur en imprimerie est en processus, et le nouveau projet sur le cyberapprentissage (e-learning) en finition-reliure est toujours d'actualité et répond bien aux besoins actuels. Le comité sectoriel a réalisé son quatrième plan stratégique afin d'identifier les pistes d'action qui

guideront ses activités pour les prochaines années. Ce plan est le résultat des orientations et des objectifs adoptés par les membres de l'industrie à la suite du Diagnostic sectoriel 2008 et, bien sûr, de la conférence exploratoire tenue en novembre 2008.

2010

Formation par le cyberapprentissage et la Mutuelle de formation

Cette année-là marque le passage du développement de formations traditionnelles vers des formations plus modernes comme le cyberapprentissage. Développées dans le cadre du programme PACTE, trois formations soit opérateur en flexographie, opérateur de procédés complémentaires et opérateur en finition ont suivi soit celle sur le métier de pressier sur presse à feuilles que nous avons développée depuis trois ans, C'est un virage souhaitable qui permet d'amener la formation au travailleur, au moment de son choix, au lieu de son choix et à l'heure de son choix.

Et parallèlement à cette démarche, notre mutuelle Grafi'Com formation a développé des formations ciblées et particulières qui ont été fort appréciées des entreprises et de leurs travailleurs. La mutuelle de formation a mis en marché avec la collaboration de l'ICGQ quatre formations qui ont toutes reçu un accueil favorable de la part de tous comme en témoigne le taux de participation. De nouvelles formations suivront et des reprises des formations développées sur mesure pour les entreprises seront de à nouveau dispensées.

l'équipe du CSMOCCGQ à votre service

2010-2011



Michel Cliche
Directeur général



Christian Gendron
Directeur général
adjoint



Annie Lafontaine
Directrice des
communications
et des activités



Frédéric Sirois
Directeur des projets



Stéphanie Bissonnet
Coordinatrice de
Grafi'Com Formation



Cathy Ward
Conseillère à la
formation



Sylvie Thiffault
Comptable



Yolande Patoine
Adjointe administrative



Christine Girard
Réceptionniste

Réalisé grâce au soutien financier de:
*Commission
des partenaires
du marché du travail*

Québec 